

PROGRAMME DE VALORISATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE (VRR)

Le Programme VRR a été mis en place par le MESRS depuis 1992. Les projets VRR sont financés par le MESRS suite à un Appel à Propositions « Ouvert ». Les bénéficiaires sont les structures de recherche publiques (Centres de recherche, Laboratoires de recherche, Unités de recherche) avec possibilité de partenariat avec des entreprises économiques. La Durée de réalisation d'un projet VRR : 3 ans. C'est un programme qui vise la mise sur le marché des résultats obtenus par les laboratoires de recherche.

C'est un moyen de renforcement du partenariat entre les structures de recherche et le tissu socio-économique tels que les centres techniques, les entreprises et les groupements professionnels.

Objectifs du programme :

- Le développement de prototypes de nouveaux systèmes conçus dans les structures de recherche ou l'amélioration substantielle d'un système, d'un procédé, d'un dispositif ou d'un produit. Ce type de valorisation devra conduire à une protection de la propriété intellectuelle, sous forme de brevet ou de droit d'auteur
- La promotion du transfert des résultats de recherche des structures de recherche vers le système productif. A cette fin et dans le cas où il existe une entreprise économique partenaire, celle-ci doit s'impliquer dans le financement du projet à concurrence de 10% au moins (ressources humaines, équipements, matière première, etc...)

PROJETS DE RECHERCHE FÉDÉRÉE

Les Projets de Recherche Fédérée (PRF) sont mis en place par le MESRS depuis 2002. Ils sont financés par le MESRS suite à un Appel à Propositions. Chaque projet PRF est piloté et géré par une Structure porteuse du projet qui est une structure publique ayant une vocation d'appui et de soutien à la recherche et au développement technologique. La durée de réalisation d'un projet PRF : 4 ans

Objectifs du programme :

- Les PRF visent à mobiliser les compétences et la création de synergies entre les structures de recherche (Laboratoires et Unités de recherche) et des partenaires socio-économiques, publics ou privés, qu'il s'agisse d'entreprises, d'organismes spécialisés, d'associations, ou autres, en vue d'apporter des solutions concrètes à des problématiques ciblées en liaison avec le développement socio-économique du pays (développement de stratégies ou conception de solutions pratiques ou plans d'actions, etc...)
- Ces projets servent de base pour la mise en place de réseaux de recherche thématiques